

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1761)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1343

présenté par

M. Dharréville, M. Chassaigne et M. Peu

ARTICLE 74

Après l'alinéa 26, insérer l'alinéa suivant :

« 11° *bis* Les effets de l'évolution des dispositifs d'actionnariat salarié sur le partage de la valeur créée par l'entreprise parmi les salariés ainsi que sur l'influence des salariés sur la gouvernance et la stratégie de l'entreprise ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.